

**MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS PREPARATOIRES
A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE VICAT DU 13 AVRIL 2022**

VICAT informe ses actionnaires qu'ils sont convoqués en Assemblée Générale Mixte le mercredi 13 avril 2022 à 10 h 00, au siège social situé 4 rue Aristide Bergès – Les Trois Vallons – 38080 L'ISLE D'ABEAU.

Compte tenu de la situation sanitaire en France liée au coronavirus, nous vous invitons à consulter régulièrement le site Vicat (www.vicat.fr) sur lequel nous vous informerons d'éventuelles modifications ou consignes concernant la tenue de l'Assemblée Générale VICAT prévue le 13 avril 2022.

Dans ce contexte, et nonobstant l'éventualité de votre présence lors de cet évènement, nous vous recommandons de nous faire parvenir vos pouvoirs et droits de vote dans les délais mentionnés dans l'avis de convocation et sur le pouvoir.

L'avis de réunion valant avis de convocation, comportant l'ordre du jour, les projets de résolutions et les principales modalités de participation et de vote à cette assemblée, a été publié au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires (BALO) n° 27 du 4 mars 2022.

Ce document est consultable dans la rubrique « **Investisseurs/Les assemblées générales/Ensemble des documents disponibles avant l'Assemblée Générale** » du site internet du Groupe www.vicat.fr

Les documents et renseignements relatifs à cette Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions légales et réglementaires en vigueur et peuvent être consultés sur notre site dans la rubrique « **Investisseurs/Informations réglementées (Permanent)/Modalités de mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée Générale** » ainsi que dans la rubrique « **Investisseurs/Informations réglementées (Périodique)/Rapport financier annuel et document de référence** ».

Document d'enregistrement universel 2021 :

- Comptes consolidés au 31 décembre 2021	Chapitre 7.1
- Comptes annuels de l'exercice écoulé (Comptes sociaux)	Chapitre 7.2
- Tableau de l'affectation du résultat	Chapitre 8.2.2
- Rapport de gestion	Chapitre 9 - Pages 284, 285
- Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	Chapitre 7.1.3
- Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux	Chapitre 7.2.3
- Rapport sur le gouvernement d'entreprise	Chapitre 5
- Actionnariat	Chapitre 4.3
- Liste des mandats et fonctions exercés par les administrateurs et directeurs généraux	Chapitre 5.2.1.3 Chapitre 5.2.4
- Eléments de rémunération du Président Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués	Chapitre 5.4
- Montant des honoraires versés à chaque commissaire aux comptes	Chapitre 7.1.2 - Note 21
- Texte du projet de résolutions présentées par le Conseil d'Administration	Chapitre 8.2

Documents disponibles avant l'Assemblée Générale (se reporter à la page dédiée sur www.vicat.fr/investisseurs/ag-actionnaires) :

- Montant global, certifié par les commissaires aux comptes, des rémunérations versées aux 10 personnes les mieux rémunérées
- Bilan social